

PV de l'assemblée constitutive de l'association romande d'éducation et de psychologie positives

Date : mercredi 27 janvier 2016, début à 13h00, fin à 14h00
Lieu : Haute Ecole Pédagogique de St-Maurice

Personnes présentes : Samuel Collaud, Franziska Scheffeldt, Nicolas Bressoud
Personnes excusées : aucune

1. Approbation des statuts de l'association

Les trois membres fondateurs se sont réunis pour une dernière lecture des statuts. Les statuts sont approuvés dans leur version 1.0 du 27 janvier 2016.

2. Election du comité

Les trois membres fondateurs se répartissent les tâches :
Samuel Collaud est élu président ;
Nicolas Bressoud est élu trésorier ;
Franziska Scheffeldt est élue secrétaire.

3. Fixation du montant de la cotisation

La cotisation annuelle est fixée à CHF 50 pour les membres individuels.

4. Adoption du budget

La fortune s'élève à CHF 2'150 au 27 janvier 2016.

Il est relevé la nécessité de déposer la fortune sur un compte bancaire. Nicolas Bressoud s'adressera à la Raiffeisen de Troistorrents-Morgins. En fonction des conditions, Nicolas Bressoud a carte blanche pour choisir un prestataire limitant les frais pour l'association.

5. Définition du programme d'activités de l'association pour 2016

Il est décidé de :

- Recruter des membres parmi les personnes du terrain et du monde universitaire susceptibles de s'intéresser aux objectifs de l'association ;
- Organiser une conférence sur le thème de la psychologie positive qui aura lieu en 2016 ;
- Rechercher des fonds ;
- Monter un site web ;
- Initier une collaboration avec la SWIPPA.

6. Divers

aucun

St-Maurice, le 27 janvier 2016



Nicolas Bressoud, pour la prise de PV